



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

viticulture

Question écrite n° 71641

Texte de la question

M. Alain Clary attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la nécessité d'une mise en place rapide et concrète des mesures annoncées en faveur de l'aide aux jeunes viticulteurs du Languedoc-Roussillon. Les jeunes agriculteurs déplorent les blocages et le non-paiement des dossiers d'aide à la restructuration du vignoble pour la campagne 2000/2001 pour les jeunes ainsi que les difficultés d'application de l'aide à la trésorerie. Ils souhaitent la mise en oeuvre rapide de la distillation annoncée de 4 à 5 millions d'hectolitres au coût de production, une concertation pour les modalités de restructuration du vignoble et pour les dispositifs de préretraité favorisant l'installation de jeunes exploitants. Il désire connaître ses décisions et propositions.

Données clés

Auteur : [M. Alain Clary](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71641

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 122